

Message de la mairesse : Un retour sur les 6 derniers mois

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Harrington, j'ai l'immense privilège de vous souhaiter une magnifique saison estivale. En poste depuis maintenant seize mois, je profite de cette tribune pour vous faire un résumé des six derniers mois d'activités municipales.

1. Infrastructures routières

Comme vous le savez certainement, nous avons deux projets majeurs de réfection routière en cours actuellement qui ont comme objectif d'améliorer significativement la sécurité routière et le confort de roulement des usagers de la route. Le premier chantier est celui du chemin de la Rivière Rouge qui a débuté à la fin juin et qui doit et se terminer d'ici l'automne 2025. À noter que ce projet structurant, à haute valeur ajoutée pour Harrington, est subventionné à la hauteur de 75% soit, avec une participation du gouvernement provincial de près 5,5 millions de dollars. Les travaux sur le chemin de la Rivière-Rouge se dérouleront en 2 phases soit, la phase de rechargement granulaire, en cours actuellement, et la phase d'asphaltage, qui sera normalement complété d'ici l'automne 2025.

Le deuxième projet est la réfection du chemin Harrington qui a d'urgents besoins de réparations et pour lesquelles nous avons commencé les travaux de planification nécessaire (ingénierie, arpentage et débroussaillage) afin que nous puissions espérer procéder aux travaux, et ce, dès 2025.

Merci de vous référer à notre site Internet pour toutes les actualités associées à ces travaux. Je tiens d'ailleurs à remercier les citoyens et citoyennes de leurs patiences et de leur collaboration dans le cadre de ces travaux qui affectent inévitablement le quotidien des gens. Je peux vous assurer que nous travaillons, de concert avec les entrepreneurs, à minimiser les impacts de ces travaux.

2. Matières résiduelles

Chantier prioritaire de notre administration, la municipalité travaille activement sur le dossier des matières résiduelles et plus précisément sur la bonification des services aux citoyens, soit l'ajout : d'un service de compostage sur le territoire de la Municipalité.

Appelés à utiliser des conteneurs communautaires stratégiquement placés sur le territoire de la municipalité, les citoyens et citoyennes pourront très prochainement déposer leurs matières organiques dans l'un des 13 sites de notre territoire.

Je profite de cette occasion pour remercier à l'avance tous les citoyens et citoyennes de leur collaboration et de leur participation dans ce grand changement, devenu aujourd'hui inévitable. Cela dit, je me dois de souligner et remercier ceux et celles qui compostent déjà depuis déjà plusieurs années. En effet, en plus de leur participation à l'effort



environnemental global, ces efforts apportent un réel bénéfice à la Municipalité, puisque plutôt que d'être jetés dans les grands bacs verts de déchets ordinaires et ultimement enfouis, ces matières organiques sont détournées de l'enfouissement et permettent des économies considérables à la Municipalité. Avec cette nouvelle stratégie de gestion du compost, nous devrions constater une réduction des coûts estimés à 11 000 \$ par année.

Surveiller à cet effet votre boîte aux lettres et notre site web où la municipalité, dès que le nouveau système sera prêt à être déployé, va informer les citoyens des prochaines étapes à venir pour la mise en œuvre des changements.

Dans une optique de diminuer collectivement les coûts de la gestion des matières résiduelles, voici quelques lignes directrices et meilleures pratiques en la matière qui permettront à la Municipalité, si tous y participent, d'améliorer son bilan et diminuer les coûts qui sont refacturés aux citoyens :

- Le tonnage associé aux ordures (grand bac vert) est le plus dispendieux, assurons-nous de l'utiliser judicieusement et de bien trier nos déchets.
- Ne jamais jeter de matériaux de construction, de meubles, de branches d'arbres, d'appareils électriques et électroniques et de résidus domestiques dangereux dans les ordures. Ces résidus peuvent être déposés à l'écocentre municipal.
- Plutôt que de jeter vos objets lourds et encombrants aux ordures, communiquer avec la Municipalité qui offre, 4 fois par année, un service de cueillette.
- Le tonnage associé aux recyclages ou conteneurs bleus est presque entièrement compensé et conséquemment, fournit un revenu à notre municipalité. Verre, canettes, carton, papier et plastique (veuillez plier les boîtes pour laisser un maximum d'espace à vos voisins) doivent toujours être déposés au recyclage.
- En ce qui concerne les nouveaux bacs à compost : Merci de placer vos déchets organiques recueillis dans un sac en papier et les déposer dans le conteneur stratégiquement prévu à cet effet. Merci de ne pas utiliser de sacs en plastique. Veuillez éviter de déposer tout autre type de déchets dans ces bacs destinés uniquement aux matières organiques. De plus, par souci de propreté, assurez-vous de bien refermer le couvercle du conteneur à matières organiques après votre dépôt pour éviter d'attirer les animaux sauvages.

À l'avant-plan des meilleures pratiques en matière de gestion des matières résiduelles, la Municipalité de Harrington se démarque avantageusement des municipalités voisines en offrant :

- ✓ Un service de cueillette en régie qui a prouvé son efficacité
- ✓ Un service d'écocentre pratique et à proximité
- ✓ Un service de cueillette d'objets lourds et encombrants directement à domicile
- ✓ Un nombre de cueillettes fréquent qui répond aux besoins des citoyens



Une chose est certaine et cruciale, nous avons besoin de la participation de tous et toutes pour offrir les meilleurs services possibles en termes de matière résiduelle, et ce, au coût le plus bas possible. En ce sens, chaque geste compte et nous vous remercions de continuer d'utiliser vos composteurs domestiques, de nous aider et de participer à préserver la propreté des sites de déchets communautaires et d'utiliser notre écocentre lorsque le besoin s'en fait sentir.

3. Subventions

Je suis très fière de vous annoncer que la Municipalité de Harrington a reçu une subvention de près 700 000 \$, visant à revitaliser notre territoire et nos infrastructures. Pour ce fait, nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos associations communautaires pour identifier les projets structurants que nous pourrions mettre en œuvre. Ces montants ont été ciblés pour nos centres communautaires (HVCC, HGAC, LRCC) ainsi que sur la bonification de notre offre récréative et de loisir (parcs Est et Ouest). Profitant d'un remboursement de 90% des frais dans le cadre de cette subvention, vous serez à même constaterez des améliorations majeures, structurantes et dynamiques pour l'ensemble de la communauté de Harrington au cours des 18 prochains mois à venir.

4. Administration et gouvernance

Votre Conseil a été très occupé depuis la nouvelle année. Nous avons récemment adopté nos états financiers pour 2023 et force est de constater que la Municipalité est en excellente santé financière. Jusqu'à présent en 2024 : nous avons travaillé sans relâche sur la révision de plusieurs règlements et projet et ce n'est pas moins de 54 règlements et pas moins de 247 résolutions qui ont été adoptés par votre Conseil. Cela dit, avec le nombre considérable de projets en cours, nos réunions de planification et de caucus du conseil ont considérablement augmenté au cours des derniers mois. À cet égard, je tiens à reconnaître les efforts déployés par notre Conseil pour travailler ensemble au bénéfice de tous les citoyens et les remercier pour leurs soins continus et constants. Nous tenons de plus à remercier notre personnel administratif, sous la direction de M. Steve Deschenes, pour leur aide cruciale pour atteindre ces objectifs ambitieux.

Votre mairesse

Gabrielle Parr